

En réponse au Collectif pour une gestion publique et transparente de l'eau et de l'assainissement

La gestion de l'eau, du local au global  
Questions aux candidats pour les élections législatives

---

Vous m'avez consultée sur trois points essentiels relatifs à la problématique de l'eau et je vous en remercie. En effet, l'eau est indispensable à la vie et elle n'est pas une ressource inépuisable.

---

I- le cycle de l'eau

Il est anormal de devoir acheter de l'eau en bouteille, générant ainsi des plastiques polluants inutiles et des coûts élevés pour les plus modestes, lorsque tout foyer en France (je l'espère !) bénéficie de l'eau courante. Or, de fait, l'eau est devenue une denrée chère et un marché florissant pour les multinationales. Pourquoi cet état de fait ?

L'eau du robinet est imbuvable, cela n'engage que moi : du fait de son goût (excès de chlore?), de son odeur (parfois nauséabonde), et du doute induit sur sa potabilité !

La notion d' "eau potable" est en effet à redéfinir et donc à contrôler avec beaucoup plus de finesse et de précisions.

Compte-tenu des coûts induits pour le particulier (achat, coûts de l'assainissement, etc), des réformes s'imposent. Mais lesquelles ?

Tout d'abord le **gaspillage de l'eau potable** : nous construisons des habitats avec le même circuit pour l'eau de consommation et l'eau d'usage (toilettes, lave-linge, lave-vaisselle, douche...).

Les écosystèmes aussi doivent être préservés tout en respectant les délais humains de transition nécessaires à tout changement.

Des compromis sont à trouver en accord avec toutes les parties concernées pour avancer ensemble vers une meilleure optimisation de cette ressource.

**Protéger les captages d'eau** : cela est nécessaire partout où cela est possible. Il paraît évident de capter de l'eau là où il n'y a pas d'intrant et vice-versa ne pas déverser d'intrant là où il y a un captage !

Compte-tenu de l'évolution de notre société vers toujours plus de chimie, de médicaments et surtout des réactions méconnues de ces mélanges multiples et variés qui se déversent dans nos sols, des recherches complémentaires ou différentes seraient probablement à faire. Les scientifiques sont à consulter pour définir l'évolution nécessaire de ces analyses de l'eau.

Vers quelles normes ? Pour quels objectifs ?

**Les algues vertes** touchent la Bretagne. D'où viennent ces nitrates ? Par quoi pourrions-nous les remplacer ?

Je n'ai ni les synthèses des scientifiques ni l'expertise pour apporter une réponse. Des consultations et à terme des décisions sont indispensables.

**Les touristes** : je répondrai que l'eau que les touristes consomment chez nous... ils ne la consomment pas chez eux. Le solde est donc neutre, non ?

De plus, ils payent une taxe de séjour, quotidienne et par personne. A quels organismes est allouée cette taxe ?

Avez-vous des études qui confirment le lien, direct ou indirect, entre l'augmentation des besoins d'eau l'été et le tourisme ? Ne s'agit-il pas du réchauffement climatique depuis quelques années ?

## II- La gestion publique de l'eau

L'eau est un élément naturel trop important pour en confier la gestion à des sociétés privées.

La qualité de l'air que nous respirons également, non ?

Au même titre que la gestion des espaces verts, la gestion de la qualité de l'eau pourrait faire l'objet d'un enseignement et d'une filière. N'existe-t-elle pas déjà ?

Je ne suis pas favorable à plus de taxes : la taxe sur la bouteille d'eau ne me paraît pas pertinente.

A moins de l'imposer aux industriels et non aux consommateurs.

A moins de garantir une eau du robinet buvable comme expliqué ci-dessus.

L'eau devrait être gratuite, au même titre que l'air. Cela suppose une population instruite et éduquée au préalable. En sommes-nous là aujourd'hui ?

Je ne suis pas favorable à sanctionner ou pénaliser les mésusages : il faut informer et donner les moyens aux utilisateurs de respecter les priorités énoncées par le code de l'environnement.

L'incitation est toujours préférable à la sanction.

Le principe du pollueur-payeur pour les industriels est détourné par l'existence de « droits à polluer ». C'est juste scandaleux.

La prévention est préférable aux sanctions.

Effectivement, en accord avec votre proposition, un guide à destination des élus locaux mais aussi des écoles et des ménages pourrait-être une bonne chose.

Le principe de contrat de délégation de service public serait à revoir : Nous sommes dans une logique économique de rentabilité et non plus éco-logique. Pourtant ces deux notions ne sont pas antinomiques.

La composition de la commission est probablement à revoir également, la présence de représentants des usagers, voire d'usagers eux-mêmes, me paraît pertinente.

### III- Le patrimoine des réseaux d'eau

Vous m'alertez sur la qualité des canalisations : un programme de rénovation du réseau est absolument nécessaire.

**Je serai favorable à rajouter une obligation d'information exhaustive sur l'état du réseau dans les nouveaux contrats de DSP.** C'est une question de santé publique.

Le financement des budgets des services publics d'eau est essentiel mais ne peut reposer encore et encore sur le particulier.

---

En conclusion, vous l'avez compris, mon programme est favorable à la baisse des taxes sur les particuliers.

Le financement de nos besoins peut se faire par une meilleure allocation de nos ressources financières et la réduction **possible** et **immédiatement réalisable** de nos dépenses publiques.

Paradoxal ? Non !

Rendez-vous sur le site [www.parti-reconquete.fr](http://www.parti-reconquete.fr) pour découvrir le programme en détails.

C'est avec le plus grand intérêt que je me suis penchée sur votre sujet que j'approfondirais bien volontiers avec vous.

France HERMAN

Candidate Reconquête aux élections législatives des 12 et 19 juin 2022 dans la 1<sup>ère</sup> circonscription du Finistère.

